



### EDITORIAL

En 2010, malgré une conjoncture économique en demi-teinte et une reprise que l'on aurait souhaitée plus forte, l'AFT-IFTIM aura finalement tiré son épingle du jeu en enregistrant une hausse de 9 % de son activité par rapport à 2009, année il est vrai bien difficile. Cette hausse ne devrait pas uniquement profiter à l'AFT-IFTIM. En effet, lorsque l'AFT-IFTIM progresse, c'est tout le secteur transport logistique qui en bénéficie. Des conducteurs bien formés, que ce soit sur les autocars, les poids lourds ou les engins de manutention et de levage, ce sont des hommes et des femmes qui conduisent de façon rationnelle, en toute sécurité, et en préservant les ressources énergétiques. Lorsque les jeunes sont plus nombreux dans nos sections, en apprentissage du CAP à Bac +5, ou dans le réseau des écoles ISTEI par exemple, c'est pour les entreprises la garantie de trouver les futurs professionnels dont elles auront besoin.

C'est ainsi que nous voyons la formation à l'AFT-IFTIM, au service des entreprises du secteur transport logistique. Pour 2011, nous ne dérogerons pas à cette règle. Nous tenterons de poursuivre ces performances, confortés en cela par l'approbation des conseils d'administration de l'AFT-IFTIM, où les représentants des organisations professionnelles, ont par ailleurs décidé de principaux axes de travail pour 2011.

Nous développerons donc les formations initiales en conduite pour répondre aux besoins des entreprises, en particulier si la reprise économique devenait plus vive. Nous augmenterons nos formations par la voie de l'apprentissage, ainsi que les formations supérieures des ISTEI. Enfin, nous continuerons d'intégrer le thème du développement durable dans nos contenus pédagogiques, aussi bien dans nos actions de perfectionnement que dans nos formations initiales. ●

**Bernard Prolongeau**  
Président Délégué Général  
AFT-IFTIM



### L'ACTUALITÉ

#### Permis à points

Les pouvoirs publics ont décidé qu'à compter du mois de janvier 2011, les stages permis à points pour les conducteurs routiers de la branche transport ne pourront plus être financés par le fonds spécial géré directement par l'AFT. Une solution de substitution permettant d'assurer la pérennité du dispositif est toutefois actuellement à l'étude. ●



#### Convention de partenariat entre SDV Logistique Internationale et l'AFT - ISTEI

Le 10 novembre dernier, Le Président Délégué Général de l'AFT-IFTIM Bernard Prolongeau signait une convention de partenariat avec Thierry Ehrenbogen, Directeur SDV France Med.

Par cette convention, l'AFT ISTEI s'engage notamment à prendre en compte les spécificités des métiers de SDV dans ses formations de manière à favoriser l'employabilité rapide des jeunes formés. Pour ce faire, les professionnels de SDV pourront également siéger au sein des Conseils Régionaux d'Orientation de chacune des écoles de l'ISTEI. Enfin, plusieurs actions de coopération sont prévues entre les deux signataires pour faciliter les échanges entre les étudiants et les professionnels (promotion des demandes de stage des étudiants de l'ISTEI option overseas et RPTL, visites des sites de SDV, interventions pédagogiques des professionnels de SDV, participation à des jurys, etc). Un comité de suivi de la convention constitué par les deux parties se réunira trois fois par an. ●

**Contact ISTEI :**  
Anne Duhaubout 03 44 66 36 47

> **Thierry Ehrenbogen** Directeur SDV France Med  
et **Bernard Prolongeau** Président Délégué Général AFT-IFTIM



Institut Supérieur  
du Transport Et de la  
Logistique Internationale  
**ISTEI**

#### Incoterms® 2010 : Mise à jour

La mise en application, au 1<sup>er</sup> janvier 2011, des règles Incoterms® 2010 implique une adaptation pour les maîtriser parfaitement. C'est pourquoi, à l'intention des transitaires, chargeurs, commissionnaires, commerciaux ou acheteurs, des stages sont régulièrement organisés par l'AFT-IFTIM Formation Continue selon le mode présentiel ou par son service d'enseignement à distance le TFTL. Ce dernier propose une formation originale d'une journée couplée à un accompagnement "internet" pendant six mois. Ces formations permettent aux participants d'assimiler et d'intégrer rapidement les subtilités des nouvelles règles Incoterms® 2010. ●

**Contacts :** Luc Le Floch 01 42 15 51 12  
TFTL 0 810 20 30 80 (Numéro Azur prix d'un appel local)

#### Une chargée de mission pour s'engager dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, à Nancy

Recrutée par l'AFT-IFTIM, Estelle Demenge a été nommée chargée de mission "réduction des émissions de CO<sub>2</sub>" auprès de la profession en région Lorraine à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010. Informer, sensibiliser et aider les entreprises à effectuer un diagnostic initial de leurs émissions en CO<sub>2</sub>, telles seront ses principaux domaines d'intervention. Plus précisément, elle pourra élaborer avec elles des actions d'amélioration logistique et de performance environnementale, et assurer leur suivi sur 3 ans, dans le cadre de la charte CO<sub>2</sub>. ●

**Contact :** Estelle Demenge 06 87 25 52 07

## TNT : Un forum\* et une convention de partenariat avec l'AFT-IFTIM pour soutenir l'alternance

**A**u cours d'un forum sur l'alternance organisé par TNT le 16 novembre dernier à Lyon, Dominique Soulage, Directeur Inter-régional de l'AFT-IFTIM Sud-Est, signait une convention de coopération dans le domaine de l'alternance avec Natalie Wagemann, Directrice des Ressources Humaines de TNT Express France. Objectif affirmé de TNT : mettre en place un plan de développement progressif afin d'établir une intégration optimale et réussie d'alternants et de stagiaires au sein de ses filiales. Ce forum, totalement dédié à l'alternance, permettait donc à TNT d'affirmer sa politique en faveur du développement des compétences, et soulignait, par l'intermédiaire de son Président Eric Jacquemet, que "l'alternance est une réelle opportunité pour détecter et identifier les futurs talents dont nous avons besoin". Et de rajouter, "TNT est une entreprise responsable qui, dans un contexte difficile, sait préserver ses valeurs essentielles, à commencer par la transmission et le partage de nos passions et de notre engagement". •

**...mettre en place un plan de développement progressif...**



\*Plusieurs organismes ont largement contribué au succès de ce forum intitulé "Alt Express" dont, en particulier, OPCALIA Rhône-Alpes, l'OPCA Transports, le Groupe IGS et Convergences Formation.

**> Natalie Wagemann**  
Directrice des Ressources Humaines de TNT Express France et **Dominique Soulage**  
Directeur Inter-régional de l'AFT-IFTIM Sud-Est

## Eurotranslog : un BTS Transport Logistique à l'échelle européenne

**A**près deux années de travaux, les résultats du projet européen Eurotranslog ont été présentés le 10 novembre 2010 au lycée Bessières de Paris devant les partenaires du projet et les représentants de plus de 30 écoles de 9 pays européens.

### Améliorer la transparence de la qualification en transport et logistique

Le profil professionnel, les activités et le référentiel de certification sont désormais rédigés dans les langues des partenaires selon la logique du cadre européen de certification. Pour la France, les travaux de rénovation du BTS Transport ont tenu compte des résultats d'Eurotranslog : une formation et un diplôme rénovés seront proposés en septembre 2011.

### Promouvoir la mobilité des apprenants.

Des outils permettant de sécuriser le parcours de formation à l'étranger et garantir la qualité des apprentissages à l'école et en entreprise sont maintenant disponibles : charte qualité pour les écoles et pour les entreprises qui accueillent des stagiaires, accord de formation pour la mobilité, fiches descriptive d'établissement. C'est un vrai réseau qui se met en place avec 35 écoles ou centres de formation engagés. •

\*Co-piloté par le Ministère de l'Éducation Nationale (France) et l'AFT-IFTIM, le projet EUROTRANSLOG rassemble 12 partenaires de 8 Pays (Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Royaume Uni, Roumanie, France) représentants du secteur, entreprises, institutionnels en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle transport

Contact DETL : Jean-André Lasserre 01 42 12 50 19

## Le BAC PRO "Conducteur du Transport Routier de Marchandises"

### Une nouveauté

**D**epuis septembre 2010, les futurs conducteurs routiers de marchandises peuvent préparer en trois ans un Baccalauréat Professionnel dans leur spécialité. Ce nouveau Bac Pro est proposé désormais par 56 lycées professionnels et par le CFA du Transport et Logistique de l'AFT-IFTIM au Tremblay-sur-Mauldre (78).

Il prépare aux métiers de conducteur routier national et international et de conducteur livreur. Des spécialisations existent en déménagement, denrées périssables, citerne, transports à température dirigée, animaux vivants et convois exceptionnels.

### Une formation très complète

Les candidats apprennent à préparer, organiser et clore une mission de transport, pour laquelle ils s'entraînent à enlever, charger et livrer les marchandises.

Le programme intègre le passage du Permis B\* (en 1<sup>ère</sup> année), du Permis C\* (en 2<sup>ème</sup> année) et du Permis EC\* (en 3<sup>ème</sup> année).

Les relations constantes avec l'environnement professionnel (clients, chargeurs, agents de la force publique) obligent à suivre des cours de français, d'anglais et de communication.

Enfin sont également au programme les mathématiques et les sciences physiques, l'histoire, la géographie et l'éducation civique et la conduite de chariots élévateurs de type 1 et 3.

\* En cas de réussite au Bac, tous ces permis sont validés. En cas d'échec au Bac, le Permis B sera validé mais le Permis C ne sera validé que pour la conduite des véhicules < à 7,5 Tonnes. Par ailleurs, l'AFT-IFTIM propose aussi une formation de base aux matières dangereuses.

### Le cursus au CFA du Tremblay

- Le découpage de la formation

La formation dure 2025 heures sur trois ans

	CFA du Tremblay	Entreprises	Durée horaire
Seconde	18 semaines	29 semaines	625 h
Première	20 semaines	27 semaines	700 h
Terminale	20 semaines	27 semaines	700 h

- Le Contrôle en Cours de Formation

Sur demande de l'Inspection d'Académie, le Président Bernard Prolongeau a décidé de mettre en place le Contrôle en Cours de Formation (CCF). Les formateurs évaluent les candidats au moment où ils ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour une évaluation certificative.



## 3 QUESTIONS A...

### • La certification intermédiaire

Afin de limiter la sortie des jeunes du système scolaire sans qualification, les apprentis, peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter à la certification intermédiaire qui est le CAP CLM (Conducteur Livreur de Marchandises) qui comprend les permis B et C avec la "carte de qualification de conducteur".

### • La conduite encadrée

Accessible dès l'âge de seize ans aux candidats ayant satisfait aux Epreuves Théoriques Générales du Code de la route (ETG), elle ne concerne que les véhicules de catégorie B et permet d'acquérir expérience et confiance au volant tout au long de la formation.

### Un "plus" pour la Profession

Joseph Samama, directeur des CFA de l'Île-de-France, et ses collaborateurs sont convaincus "que l'accès au métier de conducteur routier par un Bac Pro est valorisant pour la profession par l'élévation du niveau des candidats. En outre il rassure les parents qui préfèrent voir leur enfant passer un Bac plutôt qu'un CAP". Le métier de conducteur routier acquiert ainsi ses lettres de noblesse.

Cependant, il est vrai que l'âge parfois précoce du jeune bachelier et la durée des études n'ont pas toujours fait l'unanimité auprès des chefs d'entreprise de transport. •

### La mixité avance en Basse-Normandie

Suite à la signature, le 29 janvier 2010, du nouvel accord national entre le Ministère de l'Éducation nationale et l'AFT, le recteur de l'Académie de Caen, Micheline Hotyat et le directeur des relations institutionnelles et des études de l'AFT, Jean-André Lasserre, ont signé le renouvellement, pour cinq ans, d'une convention régionale de partenariat. Étaient présents la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité professionnelle, Véronique Thomas, le délégué académique aux enseignements techniques, Philippe Grossemey, des proviseurs et chefs de travaux des sept établissements soutenus par l'AFT en Basse-Normandie, la Présidente du CRFPTL et des représentants de TLF et de la FNTR, ainsi que Joël Geffard Délégué Régional auprès des institutions et de la profession AFT Basse-Normandie.

### Les objectifs de ce partenariat sont les suivants

- Adapter l'offre de formation aux besoins du secteur.
- Mieux informer les jeunes et les familles sur les métiers du Transport et de la Logistique.
- Ouvrir le métier à la mixité. A ce titre a été lancé un concours intitulé : "Elle transporte, il transporte, nous transportons, le challenge des futurs conducteurs et conductrices professionnels".
- Développer la qualité des formations.
- Soutenir l'action pédagogique des enseignants. •

### Contact :

Joël Geffard 02 31 46 19 06



> Micheline Hotyat, Recteur de l'Académie de Caen et Joël Geffard, Délégué Régional AFT Basse-Normandie

## Jean-Claude Pla

Président du Groupement ASTRE

### 1 Fin octobre, le Groupement ASTRE a lancé "ASTRE City". Pouvez-vous expliquer aux lecteurs de la Lettre FTL ce qu'est ASTRE City ?

Astre City est un concept de distribution écologique de marchandises dans les zones urbaines. Il a été initié par le groupement Astre pour répondre au besoin du marché et à l'évolution de l'opinion publique en faveur de l'environnement.

Pour répondre à ces nouveaux besoins, nous avons visé les objectifs suivants :

- positionnement des centres de distribution au plus près du centre des zones urbaines, voir au cœur,
- massification des volumes et rationalisation des moyens pour réduire les flux et les nuisances,
- investissement dans des véhicules propres, silencieux et intelligents,
- formation des opérateurs de l'ensemble de la chaîne à une démarche "éco-citoyenne",
- mise en place d'un maillage européen visant à réduire notre impact écologique,
- communication ciblée vers les entreprises, les grandes enseignes, les collectivités.



> Jean-Claude Pla  
Président du Groupement ASTRE

### 2 L'AFT-IFTIM a été référencée par le groupement ASTRE dans le cadre des formations ASTRE + . De quoi s'agit-il exactement ?

Depuis 2006, nous avons mis en avant la formation au sein de notre groupement et développé Astre +. Il s'agit d'un concept définissant un budget que nos adhérents doivent impérativement réserver à la formation de leur personnel. Il ne peut pas s'agir de formations obligatoires comme la FCO ou autres. Les formations éligibles sont définies chaque année et s'adressent plus particulièrement aux managers, aux commerciaux, aux exploitants mais aussi au personnel administratif, de quai et de conduite.

L'objectif est de réunir les collaborateurs de nos entreprises en région autour de différents thèmes de formation pour améliorer la qualité des échanges et la cohésion au sein d'Astre, tout en leur permettant d'améliorer leur connaissance et leur performance.

### 3 L'AFT-IFTIM est l'un de vos partenaires depuis l'origine du groupement. Quelles sont les attentes des Astriens en matière de formation pour demain, compte tenu de l'expansion du groupement ?

En effet l'AFT-IFTIM est un partenaire historique de notre groupement et a toujours su répondre favorablement à nos attentes en matière de formation professionnelle. Compte tenu de la conjoncture actuelle, tout d'abord, nous avons un besoin permanent de former notamment nos personnels aux nouvelles technologies, à la sécurité et aux nouvelles méthodes de management pour améliorer les performances de nos entreprises.

Compte tenu de l'expansion d'Astre en France et en Europe, nous devons améliorer notre communication interne et externe, développer nos parts de marché à l'international et accompagner nos commerciaux pour les aider à mieux vendre nos différentes solutions : Astre Transports, Astre Logistique, Palet System et Astre City.

L'AFT-IFTIM doit continuer de nous proposer des formations spécifiques et adaptées à nos besoins comme elle le fait depuis de nombreuses années.

Astre de son côté est en constante évolution et continue de progresser en Europe, en apportant toujours plus de services à ses adhérents et en restant à l'écoute permanente de l'évolution du marché. Notre slogan "La souplesse des PME et la puissance d'un grand groupe" se vérifie chaque jour sur le terrain. Notre développement européen se poursuit en Péninsule Ibérique, en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Benelux pour ne citer qu'eux. Cela nous permet d'afficher aujourd'hui notre nouveau slogan, (cf. ci-contre). •



Institut Supérieur  
du Transport Et de la  
Logistique Internationale

## Les ISTEI en pointe

ISTEII

La rentrée des ISTEI pour 2010/2011 a été une réussite avec 587 étudiants inscrits, soit plus de 25 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation qui concerne surtout les effectifs en alternance, témoigne de la confiance accordée par les chefs d'entreprise à nos cursus qui se sont encore enrichis cette année par l'ouverture de nouvelles sections :

- Bac + 2, spécialisation "Overseas" à Bordeaux et en alternance à Monchy.
- Bac + 3 en alternance à Montpellier.
- Bac + 5 en apprentissage à Paris et en contrat de qualification à Lille. ●

Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : Bernard PROLONGEAU  
 Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT  
 Rédaction : Thierry DAUNAY et Xavier DUPRAT  
 Mise en page : Bertrand NOYELLES  
 Photos : AFT-IFTIM, Valerio Mezzanotti, X  
 Imprimerie : GRILLET  
 Adresse de la rédaction :  
 46, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél : 01 42 12 50 50  
 www.aft-iftim.com  
 AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique

## Institut de Formation des Ambulanciers : premier Conseil National d'Orientation



Conformément aux engagements pris avec les professionnels du Transport Sanitaire, le premier CNO (Conseil National d'Orientation pédagogique) s'est tenu le 30 novembre 2010 en présence de Serge Nossovitch, Délégué Général de la CNSA, (Chambre Nationale des Services d'Ambulances) accompagné par Jean-Luc Gaudiard et Colette Danzelle et de Bernard Prolongeau, Président du Groupe AFT-IFTIM. L'AFT-IFTIM et les professionnels souhaitent :

- Développer l'offre de formation continue. Elle devra être mise en place par les IFA du Groupe ;
- Garantir le niveau de qualité pédagogique. Le dispositif existant devra être renforcé en s'appuyant sur les référents régionaux du Groupe.

En outre, un site Internet AFT-IFTIM/IFA proposera des informations nationales et des informations spécifiques régionales rédigées par chaque IFA. Il devrait être opérationnel au cours du premier trimestre 2011 et accessible depuis le site [www.aft-iftim.com](http://www.aft-iftim.com). ●

Contact : Philippe LOUBIÈRE : 03 44 66 36 46

## Les formations CQP d'Agent Logistique : c'est parti

Quinze salariés travaillant en entrepôt, ont été sélectionnés pour participer au projet de formation visant à l'obtention d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) d'Agent Logistique pour l'industrie agro-alimentaire.

Après la phase de VAE, ils suivent désormais les formations complémentaires au sein de deux centres de l'AFT-IFTIM à Pérols (Montpellier) et à Bordeaux. Ces formations varient selon l'expérience du candidat et s'échelonnent généralement entre 32 et 238 heures. Chaque candidat a été accompagné dans ce cursus par un responsable d'entrepôt désigné comme "garant" de l'évaluation et de la formation.

C'est une réelle opportunité pour les personnels des entrepôts de pouvoir faire reconnaître leurs compétences par ce CQP créé pour l'industrie agro-alimentaire. ●

D'année en année, l'AFT forme de plus en plus de jeunes dans le Transport, la Logistique et le Tourisme

Sans vous rien ne serait possible

### Le saviez-vous ?

En 2010 grâce à la taxe d'apprentissage nous avons formé **23 500 jeunes aux métiers du Transport-Logistique-Tourisme** du CAP au BAC +6

[www.aft-iftim.com](http://www.aft-iftim.com)

Merci pour votre soutien en versant votre **Taxe d'Apprentissage 2011 à l'AFT.**

Nous calculons gratuitement votre taxe et nous vous simplifions toutes les formalités administratives.

Plus d'informations :

[www.aft-iftim.com/taxeapprentissage](http://www.aft-iftim.com/taxeapprentissage)

**Versement à l'AFT avant le 28 février 2011**

AFT-IFTIM  
La formation transport logistique

# IMPORTANT ! IMPORTANT !

Madame, Monsieur,

Le Groupe AFT-IFTIM s'inscrivant dans une démarche de développement durable, a choisi d'améliorer sa performance environnementale en réduisant le nombre de ses documents imprimés. Aussi, l'AFT-IFTIM vous propose de vous adresser la Lettre FTL par e-mail et non plus par courrier.

**Si vous désirez recevoir maintenant la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées par :**

1

MAIL à

[servicecommunication@aft-iftim.com](mailto:servicecommunication@aft-iftim.com)

en indiquant :

- en objet "Lettre FTL par courriel"
- votre nom, prénom, société et code postal et votre adresse mail

**OU**

2

FAX au

01 42 67 78 79

en complétant :

les informations ci-après

Nom .....

Prénom .....

Fonction (Facultatif) .....

Société .....

Code Postal .....

Mail .....

Je désire recevoir la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal